

13810298

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 01/06/2026
Retour Préfecture : 01/06/2026



CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Séance du 23 avril 2026

PROCÈS-VERBAL

SOMMAIRE DES INTERVENTIONS

Séance du 23 avril 2026

1 - Délégations de vote.....	6
2 - Installation de conseillers métropolitains pour la commune de SAVEUSE.....	6
3 - Désignation du secrétaire de séance.	6
4 - Communications du Président.....	6
5 - Décisions du Président. Compte rendu.....	8
6 - Indemnités de fonction des élus de la Communauté d'Agglomération Amiens Métropole.	8
12 - Pôle Métropolitain du Grand Amiénois. Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois. Désignation de représentants.....	9
7- Commission d'appel d'offres. Commission de concession. Modalités de dépôt de listes concernant l'élection des représentants.....	10
8 - Commissions d'étude du conseil métropolitain. Constitution. Désignation des membres.....	10
9 - Commissions d'appel d'offres. Constitution. Désignation des membres. Modalités de remplacement d'un membre.	11
10 - Commission de Concession. Désignation de représentants.	11
11- Commission consultative des services publics locaux. Désignation des membres et nomination des représentants d'associations locales.....	11
13 - Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Amiens Aménagement. Conseil d'administration. Assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Désignation de représentants.....	12
14 - Société Anonyme d'Economie Mixte Locale Amiens Aménagement. Commissions d'appel d'offres pour les opérations d'aménagement concédées. Désignation de représentants.	12
15 - Société Publique Locale Vallée Idéale Développement. Conseil d'administration. Assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Désignation de représentants.....	13
16 - Société Publique Locale Vallée Idéale Développement. Commission d'appel d'offres pour les opérations d'aménagement concédées. Désignation de représentants.....	13
17- Association France Urbaine. Désignation de représentants.....	13
18 - Syndicat Mixte Somme Numérique. Désignation de représentants.....	13
19 - Commission intercommunale des impôts directs. Désignation de représentants.....	14
20 - Commission de contrôle des comptes. Désignation des membres.	14
21- Agence France Locale. Société territoriale. Désignation de représentants.....	14
22 - Commission d'adjudication publique. Désignation de représentants.....	15
23- Assemblées générales de copropriétaires d'ASL et d'AFUL. Désignation de représentants.....	15
24 - Etablissement Public Foncier des Hauts-de-France. Désignation de représentants.....	15

25 - Sociétés d'HLM. Désignation de représentants.....	15
26 - Syndicat Mixte de l'Habitat de la Somme. AMSOM Habitat. Désignation de représentants.....	16
27- Société de coordination SYNEO. AMSOM Habitat. Baie de Somme Habitat. Conseil de surveillance. Désignation d'un représentant.	16
28 - Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Somme. Désignation de représentants.	16
29 - Solidaires pour l'Habitat. SOLIHA Somme. Désignation de représentants....	16
30 - Commission Locale d'Amélioration de l'Habitat. Désignation de représentants.....	16
31 - Etablissement Public de santé mentale de la Somme. Conseil de surveillance. Désignation de représentants.	16
32 - Centre Hospitalier Universitaire Amiens-Picardie. Conseil de surveillance. Désignation d'un représentant.....	17
33 - Collèges et lycées. Conseils d'administration. Désignation de représentants.	17
34 - Université Picardie Jules Verne. Désignation de représentants.....	18
35- Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires. Désignation de représentants.....	18
36 - Association de gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers des Hauts-de-France. Désignation d'un représentant.....	19
37 - Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois. Désignation de représentants.....	19
38 - Aéroport Amiens-Glisy. Commission consultative de l'environnement. Désignation de représentants.	19
39 - Syndicat mixte de l'aéroport Albert-Picardie. Désignation de représentants.	19
40 - Initiative Somme France Active Picardie. Conseil d'administration. Désignation de représentants.	20
41 - Nord France Invest. Désignation de représentants.....	20
42 - Agro-Sphères. Désignation d'un représentant.	20
43 - Office de Tourisme et des Congrès d'Amiens Métropole. Conseil d'exploitation. Désignation de représentants.	20
44 - Conservatoire à Rayonnement Régional. Conseil d'établissement. Désignation de représentants.	21
45 - Association Orchestre de Picardie. Désignation d'un représentant.....	21
46- Société d'Economie Mixte Zénith d'Amiens Métropole. Conseil d'administration. Désignation de représentants.....	21
47 - Etablissement Public de Coopération Culturelle. Ecole Supérieure d'Art et de Design. Conseil d'administration. Désignation de représentants.....	22
48 - Etablissement Public de Coopération Culturelle. Maison de la Culture. Désignation de représentants.	22
49 - Etablissement Public de Coopération Culturelle. Pôle National du Cirque et des Arts de la Rue. Conseil d'administration. Désignation de représentants.....	22
50 - ICOM France. Conseil International des Musées. Désignation de représentants.....	22
51 - Association Vidéomuseum. Désignation d'un représentant.	23
52 - Association Pictanovo. Désignation de représentants.....	23

53 - Association des biens français du patrimoine mondial. Désignation de représentants.....	23
54 - Association Beffrois du Patrimoine Mondial. Désignation de représentants.	23
55 - ICOMOS France. Conseil International des Monuments et des Sites. Désignation de représentants.	23
56 - Société Publique Locale de Gestion des actifs et d'appui à la mobilité Hauts-de-France. Désignation d'un représentant.	24
57 - Syndicat Mixte des Mobilités des Hauts-de-France. Désignation de représentants.....	24
58 - Groupement des Autorités Responsables des Transports. Désignation de représentants.....	24
59 - Entente entre la Ville d'Amiens, Amiens Métropole et Territoire d'Energie Somme 80 pour le maintien des bornes de véhicules électriques. Désignation de représentants.....	24
60 - Comité régional de l'Energie. Désignation de représentants.....	24
61 - Commission d'élaboration et de suivi du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés. Désignation de représentants.....	25
62 - AMORCE. Désignation de représentants.....	25
63 - Centre Ressource du Développement Durable. Désignation d'un représentant.	25
64 - ATMO Hauts-de-France. Désignation de représentants.	25
65 - Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement. Désignation d'un représentant.....	25
66 - Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux. Somme aval et cours d'eau côtiers. Désignation d'un représentant.....	26
67- Comité de bassin Artois Picardie. Désignation d'un représentant.....	26
68 - Syndicat mixte d'aménagement hydraulique du bassin versant de la Somme. AMEVA. Désignation de représentants.....	26
69 - Comité de pilotage des sites Natura 2000. Site du marais de la moyenne Somme entre Amiens et Corbie. Site des tourbières et des marais de la vallée de l'Avre. Désignation de représentants.....	26
70 - Société coopérative d'intérêt collectif Ceinture Verte Amiens Métropole. Désignation d'un représentant.....	26
71 - Agriculture périurbaine. Comité de pilotage. Désignation de représentants..	27
72 - Vœux - questions orales.....	27

Nombre de conseillers en exercice : 96

Quorum : 49

La séance a été présidée par Monsieur Frédéric FAUVET.

Membres présents : M. FAUVET, Mme PINON, MM. DEFFONTAINES, SAVREUX, ACCART, BOCQUILLON, Mme NOUAOUR, MM. LHERMITTE, CAPRON, MAQUET, BULANT, GIGNON, Mmes BOYARD, BRARE, M. BRAGUE, Mmes ERCAN, MATBOUA, M. BODOULÉ SOSSO, Mme DESBUREAUX, MM. BAÏS, CHOQUET, Mmes VANACKER, VOZARI, M. ESTER, Mme SERMADIRAS, M. BLANCHARD, Mme DELÉPINE, M. GENTE, Mmes DELATTRE, BAILLON, LUCZAK, MM. CARPENTIER, DIBOUNDJE, Mme LE CARLIER de VESLUD, M. CARDOT, Mme TEKAYA, M. TOURAIS, Mme ALEXANDRE, MM. de CLERCK, de JENLIS, Mme RUIN, MM. LORIC, TOUMI, Mme DÈCLE, MM. VILLALPANDO, CLERENTIN, Mme LEPLAT, MM. DESPERELLE, BURY, DEHOSTINGUE, DEREUMAUX, MANY, Mme NOISELIET, MM. MULLOT, TAUFOUR, DUPIRE, Mme MISSIAEN, MM. DÉMARET, PENAUD, BARDET, ABET, HESDIN, OURDOUILLÉ, Mmes COTTINET-DABONNEVILLE, SOIRANT, MM. VINDEVOGEL, PARDOUX, SANGLARD, TONNELIER, Mmes LEANDRI, LEGAY, MM. EVRARD, BLANC, Mmes ANDRÉJAK-BÉNIT pour la commune de Saint-Fuscien, GUÉNARD, M. COURTIN, Mme RAMBOUR, MM. VILMONT, DARRAGON, BUSON, Mmes PINCHON JUE, ROSE-TÊTU, MARTIN pour la commune de Thézy-Glimont, M. CAUSSIN, Mme LEFEBVRE.

Membres empêchés : Mme CHAUVIN (pouvoir à M. BRAGUE), M. LALAN (pouvoir à Mme DESBUREAUX), Mme BRAY (pouvoir à Mme DELATTRE), Mme RIPOLL (pouvoir à M. LHERMITTE), M. BIENAIMÉ (pouvoir à M. de JENLIS), Mme DELÉTRÉ (pouvoir à M. SAVREUX), Mme BELLINA (pouvoir à M. CLERENTIN), M. DUFOUR (pouvoir à M. PENAUD), Mme BOCHÉ (pouvoir à M. SANGLARD) et M. FORESTIER se sont excusés. M. BEUVAIN.

Mouvements : Le point n° 12 a été présenté et voté avant le point n° 7.

La séance a été ouverte à 18 h 08 et a été levée à 19 h 17.

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

M. FAUVET : Bonjour à toutes et tous. Je remercie encore une fois les services qui ont travaillé jusqu'à la dernière minute pour préparer le travail, ainsi que les agents mobilisés à l'hôtel de ville ce soir pour accueillir le public.

1 - DELEGATIONS DE VOTE.

Mme Vanessa CHAUVIN	donne pouvoir à	M. Logan BRAGUE
M. Arthur LALAN	donne pouvoir à	Mme Zoé DESBUREAUX
Mme Nina BRAY	donne pouvoir à	Mme Hélène DELATTRE
Mme Hélène RIPOLL	donne pouvoir à	M. Thomas LHERMITTE
M. Bruno BIENAIMÉ	donne pouvoir à	M. Hubert de JENLIS
Mme Margaux DELÉTRÉ	donne pouvoir à	M. Pierre SAVREUX
Mme Audrey BOCHÉ	donne pouvoir à	M. Jonathan SANGLARD
M. Georges DUFOUR	donne pouvoir à	M. Guy PENAUD
Mme Julia BELLINA	donne pouvoir à	M. Cyril CLERENTIN

M. FORESTIER (Estrées-sur-Noye) s'excuse, M. LABTANI (Thézy-Glimont) s'excuse et sera représenté par sa suppléante Mme MARTIN, M. LUSSON (Saint-Fuscien) s'excuse et sera représenté par sa suppléante Mme ANDRÉJAK BÉNIT.

DONT ACTE

2 - INSTALLATION DE CONSEILLERS METROPOLITAINS POUR LA COMMUNE DE SAVEUSE.

M. FAUVET : Suite à la démission de Madame Geneviève DECOUTURE de ses fonctions de conseillère métropolitaine par courrier réceptionné le 14 avril, et en application de l'article L.273-10 du code électoral, il convient d'installer Monsieur Georges DUFOUR dans ses fonctions de conseiller métropolitain titulaire et Madame Evelyne SCALABRE en qualité de conseillère suppléante pour la commune de Saveuse. Nous allons inaugurer une tradition et les accueillir en les applaudissant.

DONT ACTE

3 - DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.

M. FAUVET : Je vous propose de désigner, si elle en est d'accord, Océane SERMADIRAS, benjamine de séance, en qualité de secrétaire.

ADOpte A L'UNANIMITE

4 - COMMUNICATIONS DU PRESIDENT.

M. FAUVET : Le procès-verbal du 12 février 2026 ne peut être soumis à votre vote puisque plusieurs membres de l'assemblée n'étaient pas en fonction à ce moment-là. Nous vous l'avons donc communiqué pour parfaite information. Concernant la séance du 7 avril, le procès-verbal est en cours de rédaction et il sera proposé de l'arrêter au cours de la prochaine séance. Enfin, nous reprendrons notre rythme régulier qui permettra à chaque nouvelle instance l'approbation au fur et à mesure de ces procès-verbaux.

Je dois également vous informer de la création de plusieurs groupes au sein de notre assemblée métropolitaine :

Les élus "Amiens au Cœur", auquel appartiendront Julia BELLINA, Hélène LEPLAT et Cyril CLERENTIN, groupe qui sera présidé par Julia BELLINA.

Les élus "Nous les Amiénois !" auquel appartiendront Hubert de JENLIS, Bruno BIENAIMÉ, Jean-Christophe LORIC, Louise BOYARD, Hélène RIPOLL, Fany RUIN, Thomas LHERMITTE, groupe qui sera présidé par Hubert de JENLIS.

Les élus "Pour Amiens Métropole" : Félix BODOULÉ SOSSO (co-président), Martine TEKAYA (co-présidente), Sylvie BAILLON (co-présidente), Aurélie LE CARLIER, Benoît CARPENTIER, Bertrand CHOQUET, Catherine VANACKER, Esra ERCAN, Frédéric FAUVET, Gauthier de CLERCK, Gautier GENTE, Jean-Claude ESTER, Karl TOURAIS, Logan BRAGUE, Marie-Hélène LUCZAK, Maxime GIGNON, Assia NOUAOUR, Océane SERMADIRAS, Stéphane DIBOUNDJE, Sylvie DELÉPINE, Tarek BAÏS, Vanessa CHAUVIN, Laurent ACCART, Nathalie NOISELIET.

Nous avons précisé les délégations des vice-présidents et des conseillers métropolitains délégués. :

Vice-présidents :

Anne PINON, 1^{re} Vice-présidente, sera chargée de l'intelligence des territoires et des ruralités.

Léon DEFFONTAINES, 2^e Vice-président, sera chargé de l'industrie et de la recherche.

Pierre SAVREUX, 3^e Vice-président, sera chargé des patrimoines.

Laurent ACCART, 4^e Vice-président, sera chargé des mobilités, des voiries et du secteur Nord.

Bernard BOCQUILLON, 5^e Vice-président, sera chargé du sport.

Assia NOUAOUR, 6^e Vice-présidente, sera chargée des politiques de la ville et de la cohésion sociale.

Thomas LHERMITTE, 7^e Vice-président, sera chargé de l'enseignement supérieur et de l'innovation étudiante.

Eric CAPRON, 8^e Vice-président, sera chargé du Plan Climat Air Energie.

Eric MAQUET, 9^e Vice-président, sera chargé de la protection et de la gestion de la ressource en eau.

Loïc BULANT, 10^e Vice-président, sera chargé de l'agriculture et du secteur Ouest

Maxime GIGNON, 11^e Vice-président, sera chargé des ressources humaines et de l'administration générale.

Louise BOYARD, 12^e Vice-présidente, sera chargée du tourisme

Marylène BRARE, 13^e Vice-présidente, sera chargée des déchets, de la gestion des risques et des zones humides.

Logan BRAGUE, 14^e Vice-président, sera chargé de la transition écologique.

Conseillers métropolitains délégués :

Karl TOURAIS à la culture.

Franck DARRAGON au secteur Sud.

Pascal TONNELIER à l'alimentation durable.

Omar LABTANI au secteur Est.

Daniel DÉMARET aux mobilités rurales et à l'accessibilité.

Dominique HESDIN aux programmes et fonds européens.

Félix BODOULÉ SOSSO aux finances et à l'évaluation.

Zoé DESBUREAUX à la rénovation urbaine et à l'habitat.
Benoît CARPENTIER au projet et au pacte métropolitain.

L'organigramme sera envoyé immédiatement après la séance pour que vous l'ayez de façon dématérialisée sur vos boîtes aux lettres électroniques. Nous y adjoindrons la liste que je viens de vous lire, ainsi qu'un organigramme faisant apparaître les relations entre commissions métropolitaines et les compétences de la Ville, car nous souhaitons qu'à certains endroits, les élus puissent travailler plus facilement ensemble. Ces informations seront également communiquées à l'ensemble des agents de la Métropole dès demain avec un courrier leur précisant notre méthode de travail collective.

Enfin, nos prochains conseils métropolitains sont programmés les jeudis 28 mai et 25 juin à 18h. Les quatre commissions d'études thématiques, auxquelles je vous invite à assister et qui permettront de présenter et d'approfondir les dossiers qui seront à voter lors des conseils métropolitains, seront programmées à chaque fois la semaine qui précède chaque conseil. Vous recevrez rapidement les invitations dans votre agenda électronique lié à votre compte Amiens Métropole.

DONT ACTE

5 - DECISIONS DU PRESIDENT. COMPTE RENDU.

M. FAUVET : Conformément à la délibération en date du 7 avril 2026 m'accordant la délégation de compétences, j'ai l'honneur de vous rendre compte des décisions que j'ai prises. Pour votre information ont également été jointes à ce dossier les différentes décisions prises par le Président en exercice entre le 5 février et le 25 mars et qui n'avaient pu être rapportées au Conseil métropolitain. Y a-t-il des observations à formuler ?

DONT ACTE

6 - INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AMIENS METROPOLE.

M. FAUVET : Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose que l'assemblée délibérante de chaque collectivité territoriale fixe le montant des indemnités de fonction applicables à ses membres. Dans les communautés d'agglomération dont la population globale compte 100 000 habitants et plus, les dispositions indemnitaires applicables aux élus sont analogues à celles appliquées aux communes de 100 000 habitants et plus. C'est pourquoi je vous propose de fixer les indemnités suivantes en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique dans la limite des enveloppes indemnitaires globales respectives.

Pour l'enveloppe des présidents, vice-présidents et conseillers communautaires délégués :

- Président : 100% (étant précisé qu'il ne sera pas fait application de la majoration de 40% versée aux présidents des communes de 100 000 habitants et plus).
- Vice-présidents : 54%.
- Conseillers communautaires délégués, 17,75%.

Pour l'enveloppe des conseillers communautaires : 6%.

Je précise que cette enveloppe correspond à l'identique à ce qui était pratiqué dans le mandat en suivant l'évolution des indices. Là aussi, nous avons souhaité nous inscrire dans l'épure de

ce qui existait, en rééquilibrant tout de même la situation des vice-présidents et des conseillers métropolitains, puisque la baisse pratiquée sur l'enveloppe du Président est réaffectée à l'ensemble des autres élus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Si vous en êtes d'accord, je vous propose de modifier légèrement notre ordre du jour en commençant par voter le point n° 12 lié au Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.

12 - POLE METROPOLITAIN DU GRAND AMIENOIS. AGENCE DE DEVELOPPEMENT ET D'URBANISME DU GRAND AMIENOIS. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Au regard des statuts et du nombre d'habitants cumulés de chaque Communauté représentée au sein du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois, il convient de procéder à la désignation de 21 représentants d'Amiens Métropole au sein de cette structure.

Il convient également de procéder à la désignation des représentants appelés à siéger au sein de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA), à hauteur de 13 titulaires parmi les 21 élus désignés au Pôle Métropolitain, ainsi que 13 suppléants. Je donne la parole à Madame RAMBOUR.

MME RAMBOUR : En toute transparence, est-il possible de communiquer sur chaque instance dès lors qu'une rémunération, indemnité ou prise en charge des frais liés au mandat est perçue par le conseiller qui y siègera ? J'ai conscience que vous ne pourrez peut-être pas me répondre ce soir, mais peut-être pourriez-vous envoyer un mail de réponse à l'ensemble des conseillers métropolitains. Je vous en remercie.

M. FAUVET : Je vous rejoins sur la nécessaire transparence de cet exercice, nous ne l'avons pas anticipé et préparé. Lors de la prochaine séance du Conseil métropolitain, je vous propose d'éclaircir un certain nombre de situations dont certaines ne sont pas dans nos mains. Chaque instance ou organisme est souverain, détermine le montant des indemnités. En revanche, nous serons en capacité de vous dire où il y a des fonctions indemnisées et peut-être indiquer dans une fourchette le montant de ces indemnités.

Je vous propose la liste suivante pour le Pôle Métropolitain du Grand Amiénois : Laurent ACCART, Assia NOUAOUR, Zoé DESBUREAUX, Frédéric FAUVET, Tarek BAÏS, Karl TOURAIS, Nicolas CARDOT, Sylvie DELÉPINE, Esra ERCAN, Isabelle RAMBOUR, Alain DEREUMAUX, Franck DARRAGON, Dominique HESDIN, François BURY, Fany RUIN, Jean-Pierre PARDOUX, Benoit CARPENTIER, Arthur LALAN, Bertrand CHOQUET, Bernard BOCQUILLON, et Aurélie LE CARLIER de VESLUD.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour l'ADUGA, je vous propose la liste des titulaires suivants :

Laurent ACCART, Assia NOUAOUR, Zoé DESBUREAUX, Benoît CARPENTIER, Frédéric FAUVET, Bertrand CHOQUET, Nicolas CARDOT, Karl TOURAIS, Tarek BAÏS, Bernard BOCQUILLON, Alain DEREUMAUX, Franck DARRAGON, Jean-Pierre PARDOUX.

Et pour les suppléants la liste suivante :

Sylvie DELÉPINE, Esra ERCAN, Arthur LALAN, Aurélie LE CARLIER de VESLUD, Léon DEFFONTAINES, Gautier GENTE, Hubert TAUFOUR, Nina BRAY, Gauthier de CLERCK, Jean-Christophe LORIC, Isabelle RAMBOUR, Dominique HESDIN et Laurent VINDEVOGEL.

ADOpte A L'UNANIMITE

7- COMMISSION D'APPEL D'OFFRES. COMMISSION DE CONCESSION. MODALITES DE DEPOT DE LISTES CONCERNANT L'ELECTION DES REPRESENTANTS.

M. FAUVET : La composition de la commission d'appel d'offres et de la commission de concession est un exercice un peu plus formel. Ce sont des outils importants s'inscrivant dans la nécessité d'une rigueur et d'une transparence absolues, notamment sur la commande publique.

Il s'agit dans ce dossier, conformément aux textes, de fixer, au préalable, les conditions de dépôt de listes pour la commission d'appel d'offres et la commission de concession, que nous aborderons dans quelques instants. Nous délibérons d'abord sur les modalités de dépôt de listes et il s'agit ensuite de composer cette commission.

Je vous propose de fixer les conditions suivantes :

- Les listes pour chaque commission devront indiquer les nom et prénom des candidats, aux postes de titulaires et de suppléants.
- Les listes peuvent comporter moins de noms que de sièges à pourvoir (5 titulaires et 5 suppléants) sous réserve toutefois que l'ensemble des listes ou la liste unique permette d'élire le nombre requis de membres (10).
- Les listes seront à déposer auprès du Président de l'Assemblée au plus tôt, dès avant le vote de ces délibérations. Si quelqu'un souhaite composer une liste, il peut éventuellement demander une suspension de séance. Quelqu'un souhaite-t-il une suspension de séance ?

ADOpte A L'UNANIMITE

8 - COMMISSIONS D'ETUDE DU CONSEIL METROPOLITAIN. CONSTITUTION. DESIGNATION DES MEMBRES.

M. FAUVET : En amont du travail que nous avons à réaliser à chaque fois pour voter un certain nombre de décisions en Conseil métropolitain, notre règlement intérieur prévoit que nous pouvons former des commissions. Je vous propose de reprendre, même si nous l'avons légèrement adaptée, la forme antérieure avec 4 commissions d'étude métropolitaines :

- Commission Finances.
- Commission Vie économique et attractivité
- Commission Education et émancipation, qui intégrera notamment les questions culturelles et sportives.
- Commission Cadre de vie, qui recouvrira notamment la politique de la ville et les mobilités.

Sur la base de ces 4 commissions, je vous invite à préciser au service des assemblées, dès maintenant, pour ceux qui le souhaitent, vos souhaits pour siéger dans ces commissions, étant précisé que toutes les commissions seront diffusées et libres d'accès pour tous les élus, comme

précédemment. Si vous avez l'envie de venir travailler en commission des Finances et que vous n'en êtes pas membre, les portes vous seront évidemment ouvertes.

ADOpte A L'UNANIMITE

9 - COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES. CONSTITUTION. DESIGNATION DES MEMBRES. MODALITES DE REMPLACEMENT D'UN MEMBRE.

M. FAUVET : Nous avons précisé tout à l'heure comment composer nos listes, soit 5 titulaires et 5 suppléants. A noter qu'il est proposé pour les éventuels remplacements, en l'absence de règles prévues dans le CGCT, de prévoir qu'une délibération pourra pourvoir au remplacement selon la représentation proportionnelle qui sortira des urnes au présent vote. En vertu de la délibération fixant les modalités de dépôt des listes que nous avons votées il y a quelques instants, je vous propose les candidatures suivantes :

Titulaires : Goulven BLANCHARD, Arthur LALAN, Tarek BAÏS, Omar LABTANI, Louise BOYARD.

Suppléants : Laurent BEUVAIN, Marie-Hélène LUCZAK, Logan BRAGUE, Bruno BARDET, Pierre SAVREUX.

Quelqu'un souhaite-t-il un vote à bulletin secret, sachant que ce n'est pas une obligation. Je vous propose donc de voter à main levée.

ADOpte A L'UNANIMITE

10 - COMMISSION DE CONCESSION. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Cette commission de concession, dont le président du Conseil communautaire est président de droit, exerce un rôle lors de la passation des contrats de concession (établissement de la liste des candidats admis à présenter une offre et l'analyse des offres) et de l'exécution des contrats en cas d'avenant d'un montant supérieur de 5% (valeur du contrat). La désignation s'opère par une représentation proportionnelle avec application de la règle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel.

Là aussi, le vote à bulletin secret n'est pas une obligation. Souhaitez-vous voter à main levée ? Je vous propose donc les candidatures suivantes :

Titulaires : Tarek BAÏS, Goulven BLANCHARD, Laurent ACCART, Bruno BARDET, Louise BOYARD.

Suppléants : Laurent BEUVAIN, Marie-Hélène LUCZAK, Logan BRAGUE, Guy PENAUD, Pierre SAVREUX.

ADOpte A L'UNANIMITE

11- COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX. DESIGNATION DES MEMBRES ET NOMINATION DES REPRESENTANTS D'ASSOCIATIONS LOCALES.

M. FAUVET : La commission consultative des services publics locaux est présidée par le président de l'organe délibérant, ou son représentant, et comprend des membres de l'assemblée délibérante désignés dans le respect du principe de la représentation proportionnelle, ainsi que des représentants d'associations locales. En qualité de membres

titulaires, je vous propose de désigner au sein de cette commission les représentants des associations locales suivantes, qui siégeaient jusqu'alors :

- Un représentant de l'Union des Comités de Quartier.
- Un représentant de l'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL).
- Un représentant de l'Union Fédérale des Consommateurs (UFC) Que Choisir.

Je vous propose de voter l'ensemble en y ajoutant les 5 titulaires et les 5 suppléants suivants :

Titulaires : Nicolas CARDOT, Maxime GIGNON, Laurent ACCART, Félix BODOULÉ SOSSO, Bruno BIENAIMÉ.

Suppléants : Anne-Sophie VOZARI, Daniel DÉMARET, Hélène RIPOLL, Laurence ALEXANDRE, Vanessa CHAUVIN.

ADOpte A L'UNANIMITE

13 - SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE LOCALE AMIENS AMENAGEMENT. CONSEIL D'ADMINISTRATION. ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : La SEM Amiens Aménagement est impliquée dans le développement local d'Amiens et de la région Hauts-de-France. Elle agit comme un outil d'aménagement pour les collectivités territoriales, facilitant la construction et l'aménagement des terrains, en respectant les règles de construction et d'insertion paysagère. La SEM travaille également sur des projets urbains et de construction, en s'assurant que les zones d'aménagement concerté (ZAC) sont bien desservies et adaptées aux besoins de l'habitat et des activités économiques. Il convient de désigner 3 représentants pour représenter Amiens Métropole au sein du conseil d'administration et de désigner un représentant au sein des assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Sachant que la Ville d'Amiens avait déjà désigné ses représentants, je vous propose les candidats suivants : Laurent ACCART, Arthur LALAN, Esra ERCAN au conseil d'administration, et Laurent ACCART à l'assemblée générale.

Je précise que les élus proposés et ceux qui ont été désignés au sein de cette structure au titre de la Ville d'Amiens ne doivent pas prendre part au vote.

ADOpte A L'UNANIMITE

Observations :

M. ACCART, Mme ERCAN, MM. FAUVET, DEFFONTAINES, CHOQUET, GENTE, BODOULÉ SOSSO, GIGNON, Mme DESBUREAUX (pouvoir de M. LALAN) n'ont pas pris part au vote.

14 - SOCIETE ANONYME D'ECONOMIE MIXTE LOCALE AMIENS AMENAGEMENT. COMMISSIONS D'APPEL D'OFFRES POUR LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT CONCEDEES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : La SEM Amiens Aménagement s'est dotée d'un guide d'achat fixant ses propres règles de procédures d'achat et dans ce cadre, les commissions d'appel d'offres relatives aux opérations concédées par Amiens Métropole comprennent un représentant d'Amiens Métropole. Il y a donc lieu que la collectivité désigne un titulaire et un suppléant. Je vous propose les candidatures de Stéphane DIBOUNDJE comme titulaire et de Benoît CARPENTIER comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

15 - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE VALLÉE IDEALE DEVELOPPEMENT. CONSEIL D'ADMINISTRATION. ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : La SPL Vallée Idéale Développement, créée en 2015, est un outil d'aménagement pour les collectivités territoriales qui composent son actionnariat : la Ville d'Amiens, Amiens Métropole, depuis 2020 le Département de la Somme, et depuis 2025 la commune de Long. Conformément aux statuts, il convient de désigner 4 conseillers métropolitains, ainsi qu'un représentant qui sera amené à siéger aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires. Je précise que nul ne peut être nommé administrateur s'il dépasse l'âge de 80 ans au moment de sa désignation.

Je vous propose les candidatures de Karl TOURAIS, Laurent ACCART, Jean-Claude ESTER, Logan BRAGUE pour siéger au conseil d'administration, et de Karl TOURAIS pour siéger aux assemblées générales.

Là aussi, les élus désignés par la Ville d'Amiens ne doivent pas prendre part au vote.

ADOpte A L'UNANIMITE

Observations :

MM. TOURAIS, ACCART, ESTER, BRAGUE (pouvoir de Mme CHAUVIN), FAUVET, DESBUREAUX (pouvoir de M. LALAN), GENTEN'ont pas pris part au vote.

16 - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE VALLEE IDEALE DEVELOPPEMENT. COMMISSION D'APPEL D'OFFRES POUR LES OPERATIONS D'AMENAGEMENT CONCEDEES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Toujours pour la SPL Vallée Idéale Développement, il s'agit de constituer la commission d'appel d'offres pour les opérations d'aménagement concédées d'Amiens Métropole. Je vous propose comme titulaire Arthur LALAN et comme suppléante Hélène DELATTRE.

ADOpte A L'UNANIMITE

17- ASSOCIATION FRANCE URBAINE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Notre collectivité adhère à l'association France Urbaine depuis 2016. Association de référence transpartisane des grandes villes, métropoles, communautés et agglomérations urbaines, elle porte la voix du fait urbain dans le débat public, œuvre à faire reconnaître la contribution des villes aux politiques nationales et européennes, et prône la décentralisation de l'action publique, pour davantage d'efficacité et de démocratie. Conformément à ses statuts, la collectivité doit y être représentée par son représentant légal et 3 autres représentants selon le principe de la parité. Je vous propose donc de désigner, en dehors de moi-même représentant légal, Mesdames NOUAOUR et DESBUREAUX ainsi que M. BODOULÉ SOSSO.

ADOpte A L'UNANIMITE

18 - SYNDICAT MIXTE SOMME NUMERIQUE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de nommer 6 représentants au sein du comité syndical qui, je le rappelle, est l'aménageur numérique sur l'ensemble du département de la Somme, même si le territoire d'Amiens Métropole est particulier puisqu'il était en zone AMII et moins concerné par l'action d'aménagement de Somme Numérique. Nous avons toutefois recours à Somme Numérique pour bien d'autres services éminemment efficaces. Je vous propose les candidatures de : Mmes RAMBOUR, ERCAN, VOZARI, de MM. DEFFONTAINES, GIGNON et de CLERCK.

ADOpte A L'UNANIMITE

19 - COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de proposer une liste de 40 représentants (20 titulaires et 20 suppléants) appelés à siéger au sein de cette commission, dont le président est président de droit (ou le VP délégué qui assure la présidence de cette commission). Leurs noms ne doivent pas figurer dans la liste que je vais vous soumettre. La Direction Départementale des Finances publiques nommera, parmi cette liste, 10 commissaires titulaires et 10 suppléants. En clair, il s'agit de désigner 40 personnes et c'est la Direction Départementale qui choisira 10 commissaires titulaires et 10 commissaires suppléants. Je vous propose les 40 noms suivants :

Titulaires : Hubert LOURDELLE, Jacques LESSARD, Bertrand CHOQUET, Jean-Claude ESTER, Tarek BAÏS, Stéphane DIBOUNDJE, Arthur LALAN, Laurence ALEXANDRE, Vanessa CHAUVIN, Anne-Sophie VOZARI, Hayat MATBOUA, Océane SERMADIRAS, Pascal OURDOUILLÉ, Thomas LHERMITTE, Sylvie DELÉPINE, Guy PENAUD, Dominique HESDIN, Nicolas CARDOT, Isabelle RAMBOUR, Audrey BOCHÉ.

Suppléants : Léon DEFFONTAINES, Zoé DESBUREAUX, Maxime GIGNON, Aurélie LE CARLIER DE VESLUD, Nina BRAY, Laurent BEUVAIN, Benoît CARPENTIER, Logan BRAGUE, Hélène RIPOLL, Esra ERCAN, Assia NOUAOUR, Catherine VANACKER, Gautier GENTE, Omar LABTANI, Bernard BOCQUILLON, Laurent ACCART, Hubert TAUFOR, Bruno BIENAIMÉ, Jean-Christophe LORIC, Louise BOYARD.

ADOpte A L'UNANIMITE

20 - COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES. DESIGNATION DES MEMBRES.

M. FAUVET : Dans toute commune ayant plus de 75 000 € de recettes de fonctionnement, les comptes mentionnés à l'article R.2222-1 sont, en outre, examinés par une commission de contrôle. Il convient de procéder à la désignation des membres de cette commission, à savoir le président ou son représentant, ainsi que 5 titulaires et 5 suppléants. Je vous propose les candidatures suivantes :

Titulaires : MM. CHOQUET, HESDIN, CARPENTIER, LALAN, Mme DESBUREAUX.

Suppléants : MM. DEFFONTAINES, BRAGUE, GIGNON, Mmes ALEXANDRE et DELÉPINE.

ADOpte A L'UNANIMITE

21- AGENCE FRANCE LOCALE. SOCIETE TERRITORIALE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de procéder à la désignation des représentants d'Amiens Métropole, à savoir un titulaire et un suppléant, au sein de l'assemblée générale de l'Agence France Locale qui, je le rappelle, est une banque publique qui finance les collectivités territoriales. Ces derniers seront autorisés à accepter toutes fonctions qui pourraient leur être confiées au sein de l'Agence France Locale. Je vous propose les candidatures de Félix. BODOULÉ SOSSO comme titulaire et de Léon DEFFONTAINES comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

22 - COMMISSION D'ADJUDICATION PUBLIQUE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de procéder à la désignation des représentants au sein de cette commission dont le Président d'Amiens Métropole est membre de droit, mais il nous faut deux titulaires et deux suppléants. Je vous propose les candidatures de Bertrand CHOQUET et Léon DEFFONTAINES comme titulaires, et de Gautier GENTE et Arthur LALAN comme suppléants.

ADOpte A L'UNANIMITE

23- ASSEMBLEES GENERALES DE COPROPRIETAIRES D'ASL ET D'AFUL. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de désigner les représentants qui siégeront au sein des assemblées générales de copropriétaires, d'Associations Syndicales Libres (ASL) et d'Association Foncière Urbaine Libre (AFUL) dès lors que la collectivité y possède des droits immobiliers, à savoir 1 titulaire et 2 suppléants. Je vous propose les candidatures de Zoé DESBUREAUX comme titulaire et de Laurent BEUVAIN et d'Hélène DELATTRE comme suppléants.

ADOpte A L'UNANIMITE

24 - ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DES HAUTS-DE-FRANCE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : L'Etablissement Public Foncier des Hauts-de-France est un organisme public qui accompagne les collectivités en mobilisant le foncier nécessaire, souvent d'anciennes friches ou des friches, à leurs projets. Il y a lieu de désigner nos représentants au sein du conseil d'administration de l'EPF, à savoir un titulaire et un suppléant. Je vous propose Zoé DESBUREAUX comme titulaire et moi-même comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

25 - SOCIETES D'HLM. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de désigner un représentant d'Amiens Métropole au sein de chaque société d'HLM.

Sur Antin Résident, je vous propose la candidature de Zoé DESBUREAUX.

Sur Habitat Hauts-de-France, je vous propose également la candidature de Zoé DESBUREAUX.

Sur Clésence, je vous propose la candidature de Laurent BEUVAIN.

Sur Nord-est Immobilière des Chemins de Fer, je vous propose la candidature d'Assia NOUAOUR.

Sur la SIP, je vous propose la candidature de Laurent BEUVAIN.

ADOpte A L'UNANIMITE

26 - SYNDICAT MIXTE DE L'HABITAT DE LA SOMME. AMSOM HABITAT. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il s'agit de désigner 3 délégués appelés à siéger au sein du Syndicat Mixte de l'Habitat de la Somme, l'établissement de rattachement de l'AMSOM Habitat. Je vous propose de désigner Gauthier de CLERCK, qui serait autorisé à candidater et assurer la présidence du Comité Syndical, Assia NOUAOUR et Zoé DESBUREAUX.

ADOpte A L'UNANIMITE

27- SOCIETE DE COORDINATION SYNEO. AMSOM HABITAT. BAIE DE SOMME HABITAT. CONSEIL DE SURVEILLANCE. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : SYNEO coordonne plusieurs organismes : AMSOM Habitat, Baie de Somme Habitat. Son conseil de surveillance est composé de 18 membres, dont des représentants des EPCI compétents. Amiens Métropole, en sa qualité de membre du Syndicat Mixte créé avec le Département de la Somme pour assurer le rôle de collectivité de rattachement d'AMSOM Habitat, doit désigner son représentant. Je vous propose la candidature de Gauthier de CLERCK.

ADOpte A L'UNANIMITE

28 - AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE LA SOMME. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Je vous propose de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au sein de cette agence. Tout le monde connaît l'action et le rôle de l'ADIL. Je vous propose les candidatures de Laurent BEUVAIN comme titulaire et d'Assia NOUAOUR comme suppléante.

ADOpte A L'UNANIMITE

29 - SOLIDAIRES POUR L'HABITAT. SOLIHA SOMME. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Cette association, qui avait succédé au PAC TARIM, favorise l'accès et le maintien dans le logement social, et développe l'accompagnement des collectivités locales comme opérateur des politiques territoriales. Je vous propose les candidatures d'Assia NOUAOUR comme titulaire et de Laurent BEUVAIN comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

30 - COMMISSION LOCALE D'AMELIORATION DE L'HABITAT. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de désigner un représentant titulaire et un suppléant pour siéger dans cette commission locale dont l'objet est de rendre un avis sur les orientations de la politique d'habitat privé mise en œuvre sur le territoire de la communauté d'agglomération. Je vous propose les candidatures de Zoé DESBUREAUX comme titulaire et de Nina BRAY comme suppléante.

ADOpte A L'UNANIMITE

31 - ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE MENTALE DE LA SOMME. CONSEIL DE SURVEILLANCE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de nommer deux représentants au sein de ce Conseil de surveillance. Il s'agit de l'ex-établissement Philippe Pinel dont les missions sont recentrées aujourd'hui sur les orientations stratégiques et le contrôle permanent de sa gestion. Je vous propose les candidatures d'Anne-Sophie VOZARI et d'Océane SERMADIRAS.

ADOpte A L'UNANIMITE

**32 - CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE AMIENS-PICARDIE. CONSEIL DE SURVEILLANCE.
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.**

M. FAUVET : Il convient de désigner un représentant pour siéger au sein du conseil de surveillance du CHU Amiens Picardie. Je vous propose la candidature de Franck DARRAGON.

ADOpte A L'UNANIMITE

33 - COLLEGES ET LYCEES. CONSEILS D'ADMINISTRATION. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Je vous propose de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant pour chacun des collèges et lycées du territoire métropolitain. Les noms proposés s'affichent sur les écrans.

Collège Amiral Lejeune (Amiens) : Zoé DESBUREAUX titulaire et Stéphane DIBOUNDJE suppléant.

Collège Arthur Rimbaud (Amiens) : Assia NOUAOUR titulaire et Laurence ALEXANDRE suppléante.

Collège Auguste Janvier (Amiens) : Léon DEFFONTAINES titulaire et Sylvie DELÉPINE suppléante.

Collège César Franck (Amiens) : Assia NOUAOUR titulaire et Hayat MATBOUA suppléante.

Collège Rosa Parks (Amiens) : Laurence ALEXANDRE titulaire et Laurent BEUVAIN suppléant.

Collège Edouard Lucas (Amiens) : Logan BRAGUE titulaire et Arthur LALAN suppléant.

Collège Guy Mareschal (Amiens) : Jean-Claude ESTER titulaire et Nina BRAY suppléante.

Collège Jean-Marc Laurent (Amiens) : Nina BRAY titulaire et Jean-Claude ESTER suppléant.

Collège Sagebien (Amiens) : Jean-Claude ESTER titulaire et Maxime GIGNON suppléant.

Collège Jules Verne (Rivery) : Bernard BOCQUILLON titulaire et Françoise LEGAY suppléante.

Collège Joliot Curie (Longueau) : Céline COTTINET DABONNEVILLE titulaire et Eric MAQUET suppléant.

Lycée Robert de Luzarches : Sylvie DELÉPINE titulaire et Benoît CARPENTIER suppléant.

Lycée Madeleine Michelis : Zoé DESBUREAUX titulaire et Stéphane DIBOUNDJE suppléant.

Lycée Louis Thuillier : Catherine VANACKER titulaire et Maxime GIGNON suppléant.

Lycée Edouard Gand : Maxime GIGNON titulaire et Catherine VANACKER suppléante.

Lycée Professionnel Edouard Gand : Maxime GIGNON titulaire et Catherine VANACKER suppléante.

Lycée La Hotoie : Goulven BLANCHARD titulaire et Logan BRAGUE suppléant.

Lycée Edouard Branly : Maxime GIGNON titulaire et Catherine VANACKER suppléante.

Lycée Professionnel Edouard Branly : Maxime GIGNON titulaire et Catherine VANACKER suppléante.

Lycée Delambre : Anne-Sophie VOZARI titulaire et Thomas HUTIN suppléant.

Lycée Montaigne : Anne-Sophie VOZARI titulaire et Thomas HUTIN suppléant.

Lycée Romain Rolland : Hayat MATBOUA titulaire et Tarek BAÏS suppléant.

Lycée l'Acheuléen : Benoît CARPENTIER titulaire et Gautier GENTE suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

34 - UNIVERSITE PICARDIE JULES VERNE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il convient de désigner un titulaire et un suppléant pour siéger au sein des différentes assemblées qui dépendent de l'UPJV. Je vous propose :

- pour le conseil d'administration de l'université : Félix BODOULÉ SOSSO titulaire et Thomas LHERMITTE suppléant.
- pour la commission de la recherche de l'UPJV : Léon DEFFONTAINES titulaire et Thomas LHERMITTE suppléant.
- pour l'école d'ingénieur intégrée à l'UPJV : Thomas LHERMITTE titulaire et Léon DEFFONTAINES suppléant.
- pour l'Institut d'Administration des Entreprises : Esra ERCAN titulaire et Catherine VANACKER suppléante.
- pour l'IUT : Thomas LHERMITTE titulaire, Léon DEFFONTAINES suppléant.
- pour les UFR :
 - . Art : Goulven BLANCHARD titulaire et Hayat MATBOUA suppléante.
 - . Médecine : Sylvie DELÉPINE titulaire et Océane SERMADIRAS suppléante.
 - . Droit et Sciences politiques : Aurélie LE CARLIER titulaire, Anne-Sophie VOZARI suppléante.
 - . Economie et Gestion: Jean-Claude ESTER titulaire et Hayat MATBOUA suppléante.
 - . Histoire Géographie : Nicolas CARDOT titulaire et Bertrand CHOQUET suppléant.
 - . Langues et Cultures étrangères : Catherine VANACKER titulaire et Nicolas CARDOT suppléant.
 - . Lettres : Martine TEKAYA titulaire et Catherine VANACKER suppléante.
 - . Sciences : Léon DEFFONTAINES titulaire et Bertrand CHOQUET suppléant.
- pour le Conseil local de l'Alliance européenne Bauhaus4EU (2 titulaires) : Thomas LHERMITTE et Félix BODOULÉ SOSSO.

ADOpte A L'UNANIMITE

35- CENTRE REGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il nous faut 4 titulaires et 4 suppléants pour représenter Amiens Métropole au sein du CROUS d'Amiens Picardie. Je vous propose les candidatures suivantes :

Titulaires : Nina BRAY, Sylvie DELÉPINE, Esra ERCAN, Thomas LHERMITTE.

Suppléants : Laurence ALEXANDRE, Félix BODOULÉ SOSSO, Léon DEFFONTAINES, Anne-Sophie VOZARI.

ADOpte A L'UNANIMITE

36 - ASSOCIATION DE GESTION DU CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS DES HAUTS-DE-FRANCE. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : Il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant appelé à siéger au sein du conseil d'administration de l'Association qui gère le CNAM. Je vous propose la candidature de Thomas LHERMITTE.

ADOpte A L'UNANIMITE

37 - MISSION LOCALE INSERTION FORMATION EMPLOI DU GRAND AMIENOIS. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : La Mission Locale Insertion Formation Emploi a pour objectif de favoriser l'accès et le retour à l'emploi des habitants du Grand Amiénois et de contribuer au développement du territoire aux côtés des acteurs économiques. Je vous propose de désigner 3 représentants titulaires en sus du Président d'Amiens Métropole ou son représentant, qui est titulaire de droit, ainsi que 4 délégués communautaires suppléants, à savoir :

Jean-Claude ESTER sera mon représentant,

Titulaires : Léon DEFFONTAINES, Hayat MATBOUA, Stéphane DIBOUNDJE.

Suppléantes : Hélène DELATTRE, Océane SERMADIRAS, Laurence ALEXANDRE, Esra ERCAN.

ADOpte A L'UNANIMITE

38 - AERODROME AMIENS-GLISY. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENVIRONNEMENT. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : L'arrêté préfectoral du 6 mars 2013 a créé cette commission et en fixe la composition, conformément au code de l'environnement. Cette commission est consultée sur toute question d'importance relative à l'aménagement ou à l'exploitation de l'aérodrome qui pourrait avoir une incidence sur les zones affectées par le bruit, et elle peut émettre des recommandations afin de pallier ces problématiques du bruit, voire saisir l'autorité de contrôle des nuisances sonores aéroportuaires. Il convient de procéder à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant appelés à y siéger. Je propose Benoît CARPENTIER comme titulaire et Laurent ACCART comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

39 - SYNDICAT MIXTE DE L'AEROPORT ALBERT-PICARDIE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Notre communauté d'agglomération est membre de ce syndicat mixte, plus communément dénommé aéroport international Amiens Henry Potez. Cet aéroport présente l'opportunité de renforcer l'attractivité économique du territoire métropolitain, notamment au regard de sa complémentarité avec la plateforme de l'aérodrome Amiens-Glisly. Ce syndicat

mixte a pour objet en lui-même de gérer, d'exploiter et de développer l'aéroport. Il convient de désigner 3 représentants d'Amiens Métropole titulaires et 3 suppléants. Je propose les candidatures de :

Titulaires : Léon DEFFONTAINES, Benoît CARPENTIER et Guy PENAUD.

Suppléants : Thomas LHERMITTE, Jean-Claude ESTER et Gautier GENTE.

ADOpte A L'UNANIMITE

40 - INITIATIVE SOMME FRANCE ACTIVE PICARDIE. CONSEIL D'ADMINISTRATION. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Initiative Somme, autrement nommée France Active Picardie, a pour objet d'accompagner les porteurs de projets souhaitant créer ou reprendre une entreprise dans le département de la Somme, ou des structures de l'économie sociale et solidaire. Elle propose ainsi son expertise, notamment en matière de financement ou de suivi technique d'activité post-financement. Il s'agit de désigner un titulaire et un suppléant. Je vous propose les candidatures de Stéphane DIBOUNDJE comme titulaire et Jean-Claude ESTER comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

41 - NORD FRANCE INVEST. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Cette association a pour objet de contribuer, en liaison avec les partenaires économiques régionaux, à la promotion et au développement de la Région Hauts-de-France. Je vous propose de désigner deux représentants au sein de cette structure, la collectivité y disposant de deux sièges au titre de la représentation du Territoire Amiens Picardie. Je propose ma candidature et celle de Stéphane DIBOUNDJE.

ADOpte A L'UNANIMITE

42 - AGRO-SPHERES. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : Pour rappel, Agro-Sphères est une association de développement de toute la filière agroalimentaire dans les Hauts-de-France qui rassemble tous les acteurs de cet écosystème. Je vous propose la candidature de Loïc BULANT pour représenter notre collectivité.

ADOpte A L'UNANIMITE

43 - OFFICE DE TOURISME ET DES CONGRES D'AMIENS METROPOLE. CONSEIL D'EXPLOITATION. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il s'agit d'une régie dotée de l'autonomie financière relative à l'organisation de l'activité du tourisme sur notre territoire, administrée sous l'autorité de la collectivité par un conseil d'exploitation et un directeur. Il convient de procéder à la désignation des 11 représentants d'Amiens Métropole, membres de droit, appelés à siéger au sein de ce conseil d'exploitation. Je vous propose les candidatures de : Nicolas CARDOT, Laurence ALEXANDRE, Martine TEKAYA, Karl TOURAIS, Louise BOYARD, Bertrand CHOQUET, Benoît CARPENTIER, Hélène RIPOLL, Audrey BOCHÉ, Catherine VANACKER, Stéphane DIBOUNDJE.

ADOpte A L'UNANIMITE

44 - CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL. CONSEIL D'ETABLISSEMENT. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il s'agit de désigner les membres appelés à siéger au sein du conseil d'établissement. Les statuts précisent que sont membres de droit un ou plusieurs élus d'Amiens Métropole, sans précision du nombre. Ainsi, outre le Président d'Amiens Métropole et le Vice-président chargé de la thématique culturelle (membres de droit), il est proposé de désigner 2 autres élus. Je vous propose les candidatures de Laurence ALEXANDRE et de Martine TEKAYA.

ADOpte A L'UNANIMITE

45 - ASSOCIATION ORCHESTRE DE PICARDIE. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : L'Orchestre de Picardie, reconnu Orchestre National de Région, est l'un des deux orchestres symphoniques permanents de la région Hauts-de-France. Il nous faut désigner un représentant, et je propose la candidature de Karl TOURAIS.

ADOpte A L'UNANIMITE

46- SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE ZENITH D'AMIENS METROPOLE. CONSEIL D'ADMINISTRATION. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Le Conseil d'Amiens Métropole s'est prononcé favorablement sur le principe de la délégation du service public pour l'exploitation de cet équipement structurant dans le cadre d'un contrat d'affermage. C'est la société SEM ZAM qui avait été choisie pour la gestion de cet équipement pour une durée de 8 ans, depuis le 1^{er} juillet 2022. Amiens Métropole est le seul actionnaire public de ce site et détient 78,5% du capital. La collectivité participe donc à la gouvernance de cette société, avec 4 sièges à son conseil d'administration. Je vous propose les candidatures de : Karl TOURAIS, Hubert de JENLIS, Tarek BAÏS et Benoît CARPENTIER.

S'agissant d'une SEM, je souligne que l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales impose le départ des élus proposés pour le vote de cette délibération, c'est-à-dire que les quatre personnes que je viens de désigner ne prennent pas part au vote.

M. TAUFOR : Le 16 juillet 2020, j'ai été désigné pour siéger au sein du conseil d'administration de la SEM ZAM. Lors de la séance du CAM du 30 janvier 2025, j'ai été autorisé à me porter candidat à la présidence du conseil d'administration de la SEM ZAM Amiens Métropole. Autorisé d'ailleurs à l'unanimité des membres du Conseil d'Amiens Métropole, y compris l'opposition de l'époque. Et pour la première fois, le Zénith était présidé par un maire de la Métropole. Depuis cette date, j'ai œuvré pour faciliter le fonctionnement de cet établissement métropolitain, le faire découvrir aux habitants de notre territoire et le faire rayonner en collaboration avec les équipes en place et les services de la Métropole, notamment le service Culture, le service Juridique, le service de proximité du secteur Ouest, les services de la DLPI, services auxquels je souhaite rendre hommage car ils ont fait un travail remarquable avec l'élu que j'étais et avec les membres du conseil d'administration de l'époque. Cette structure métropolitaine fonctionne très bien, et ne cesse d'être de plus en plus attractive. Monsieur le Président, vous m'avez averti aujourd'hui de votre souhait de ne pas me reconduire dans mes fonctions de Président du Zénith d'Amiens Métropole. Vous pourrez donc comprendre que je voterai contre cette délibération.

M. FAUVET : Merci, Monsieur TAUFOR. Tout le monde s'accorde à reconnaître la qualité du travail que vous avez effectué dans le mandat qui vous avait été confié. Je vous avais proposé

de rester administrateur sans pouvoir vous garantir, effectivement, de prendre la présidence de cet équipement. Je comprends tout à fait votre position, elle est éminemment respectable. J'en suis désolé. Je n'ai pas tout à fait réussi, malgré de nombreux efforts, à donner satisfaction à l'ensemble des conseillers métropolitains lorsque des demandes étaient faites. Je m'en excuse, mais l'exercice, vous en conviendrez, n'est pas très simple, et on arrive parfois à créer quelques amertumes, j'en suis désolé.

ADOpte

Observations :

MM. TOURAIS, de JENLIS (pouvoir de M. BIENAIMÉ), BAÏS et CARPENTIER n'ont pas pris part au vote.

MM. MAQUET, SAVREUX (pouvoir de Mme DELÉTRÉ) et Mme PINON se sont abstenus.

MM. TAUFOR, VILMONT, DARRAGON, BUSON, PARDOUX, SANGULAR (pouvoir de Mme BOCHÉ), BLANC, COURTIN, CAPRON, DEHOSTINGUE, DESPERELLE, PENAUD (pouvoir de M. DUFOUR), ABET, OURDOUILLÉ, VINDEVOGEL, MANY, DUPIRE, Mmes RAMBOUR, PINCHON JUE, ROSE-TÊTU, LEFEBVRE, LEANDRI, ANDRÉJAK-BÉNIT, GUÉNARD, SOIRANT, COTTINET-DABONNEVILLE, MISSIAEN ont voté contre.

47 - ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE. ECOLE SUPERIEURE D'ART ET DE DESIGN. CONSEIL D'ADMINISTRATION. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il s'agit ici de désigner 4 représentants titulaires et 4 suppléants appelés à siéger au sein du conseil d'administration de l'EPCC ESAD, en plus du président, ou son représentant, membre de droit. Je vous propose les candidatures de :

Titulaires : Karl TOURAIS, Goulven BLANCHARD, Thomas LHERMITTE, Martine TEKAYA.

Suppléantes : Laurence ALEXANDRE, Sylvie BAILLON, Hayat MATBOUA, Océane SERMADIRAS.

ADOpte A L'UNANIMITE

48 - ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE. MAISON DE LA CULTURE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : L'EPCC Maison de la Culture est l'un des équipements emblématiques de notre Métropole. Il convient de désigner 2 membres titulaires et 2 suppléants. Je vous propose les candidatures de Karl TOURAIS et de Martine TEKAYA comme titulaires, et d'Audrey BOCHÉ et de Laurence ALEXANDRE comme suppléantes.

ADOpte A L'UNANIMITE

49 - ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE. POLE NATIONAL DU CIRQUE ET DES ARTS DE LA RUE. CONSEIL D'ADMINISTRATION. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Ce sont ici 3 représentants qu'il nous faut désigner, la parité étant nécessaire. Je vous propose le Président ou son représentant, Goulven BLANCHARD, Karl TOURAIS et Audrey BOCHÉ.

ADOpte A L'UNANIMITE

50 - ICOM FRANCE. CONSEIL INTERNATIONAL DES MUSEES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Un titulaire et un suppléant doivent être désignés pour représenter la collectivité au sein de l'association ICOM France, section française d'ICOM International, dont l'objet est de promouvoir les musées, de représenter les professionnels des musées, d'accompagner chacun dans ses missions de service public, telles que notamment la gestion des collections, la médiation, l'accueil de publics élargis, la formation, les recherches de financement, l'intégration de nouveaux métiers, l'adoption de nouvelles technologies. Je vous propose la candidature de Pierre SAVREUX comme titulaire et de Karl TOURAIS comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

51 - ASSOCIATION VIDEOMUSEUM. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : Il s'agit de désigner un représentant afin de siéger au sein de cette association dont l'objet est de valoriser les collections modernes et contemporaines et d'inscrire celles-ci dans le paysage scientifique à l'échelle nationale. Je propose la candidature de Karl TOURAIS.

ADOpte A L'UNANIMITE

52 - ASSOCIATION PICTANOVO. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il nous faut désigner un titulaire et un suppléant afin d'y représenter Amiens Métropole, membre de droit de cette association qui a pour objet d'accompagner la création, la production, la diffusion et l'innovation dans le secteur de l'image et de la création numérique. Je vous propose les candidatures de Goulven BLANCHARD comme titulaire et de Vanessa CHAUVIN comme suppléante.

ADOpte A L'UNANIMITE

53 - ASSOCIATION DES BIENS FRANÇAIS DU PATRIMOINE MONDIAL. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il nous faut désigner un titulaire et un suppléant. L'objectif de cette association est de réunir les gestionnaires de biens français inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO sur laquelle sont enregistrés le Beffroi et la cathédrale Notre-Dame d'Amiens. Je vous propose les candidatures de Pierre SAVREUX comme titulaire et de Karl TOURAIS comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

54 - ASSOCIATION BEFFROIS DU PATRIMOINE MONDIAL. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il nous faut ici un titulaire et un suppléant. Amiens Métropole adhère à cette association afin de maintenir la visibilité nationale et internationale du Beffroi d'Amiens, inscrit depuis 2005 au titre de Beffroi de Belgique et de France et, depuis 1926, à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. Je vous propose la candidature de Pierre SAVREUX comme titulaire et de Karl TOURAIS comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

55 - ICOMOS FRANCE. CONSEIL INTERNATIONAL DES MONUMENTS ET DES SITES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il nous faut désigner un titulaire et un suppléant. L'objet d'ICOMOS est notamment de préserver le patrimoine inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, de proposer son expertise, d'organiser des rencontres interdisciplinaires, de décliner par diverses actions la convention du Patrimoine Mondial. Je vous propose la candidature de Karl TOURAIS comme titulaire et de Catherine VANACKER comme suppléante.

ADOpte A L'UNANIMITE

56 - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE DE GESTION DES ACTIFS ET D'APPUI A LA MOBILITE HAUTS-DE-FRANCE. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : Je vous propose de nommer un représentant de cette SPL de Gestion des actifs et d'appui à la mobilité des Hauts-de-France, qui a même acquis du matériel ferroviaire, et dont Amiens Métropole est actionnaire avec la Région. Je vous propose la candidature de Laurent ACCART.

ADOpte A L'UNANIMITE

Observations :

M. ACCART n'a pas pris part au vote.

57 - SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DES HAUTS-DE-FRANCE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Je vous propose de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants. Ce syndicat mixte est compétent en matière de coopération entre les autorités organisatrices de la mobilité et a vocation, notamment, à développer les outils en matière d'information des voyageurs, de vente de titres et de covoiturage. Je propose les candidatures d'Arthur LALAN et Laurent ACCART comme titulaires, et de Gautier GENTE et Daniel DÉMARET comme suppléants.

ADOpte A L'UNANIMITE

58 - GROUPEMENT DES AUTORITES RESPONSABLES DES TRANSPORTS. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Il s'agit de désigner un titulaire et un suppléant. Je vous propose les candidatures de Laurent ACCART comme titulaire et de Gautier GENTE comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

59 - ENTENTE ENTRE LA VILLE D'AMIENS, AMIENS METROPOLE ET TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME 80 POUR LE MAINTIEN DES BORNES DE VEHICULES ELECTRIQUES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Une entente a été créée en 2017 pour le déploiement de ces bornes électriques ou hybrides rechargeables. Je vous propose de nommer 3 représentants pour la Conférence de cette entente, à savoir Eric CAPRON, Laurent ACCART et Logan BRAGUE.

ADOpte A L'UNANIMITE

60 - COMITE REGIONAL DE L'ENERGIE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Le code de l'énergie dispose que dans chaque région située sur le territoire métropolitain continental, le Comité régional de l'Energie est chargé de favoriser la concertation, en particulier avec les collectivités territoriales, sur les questions relatives à l'énergie au sein de la région. Il est associé à la fixation ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des objectifs de développement des énergies renouvelables. Il nous faut un titulaire et un suppléant. Je vous propose les candidatures de Logan BRAGUE comme titulaire et de Bertrand CHOQUET comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

61 - COMMISSION D'ELABORATION ET DE SUIVI DU PROGRAMME LOCAL DE PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Une commission consultative a été constituée en 2017 conformément au code de l'environnement. Il nous faut désigner 4 élus dont un aura la charge d'assurer la présidence de cette commission, les autres étant le directeur général adjoint de l'aménagement du territoire d'Amiens Métropole, un représentant de la Région et un représentant de l'ADEME. Je propose les candidatures de Marylène BRARE qui pourra devenir la présidente de cette commission, et de Logan BRAGUE, Pascal TONNELIER et Vanessa CHAUVIN.

ADOpte A L'UNANIMITE

62 - AMORCE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Cette association est le premier réseau français d'information, de partage d'expérience et d'accompagnement des collectivités en matière de gestion des déchets. Je vous propose les candidatures de Marylène BRARE comme titulaire et de Logan BRAGUE comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

63 - CENTRE RESSOURCE DU DEVELOPPEMENT DURABLE. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : Amiens Métropole fait partie de ce groupement d'intérêt public dont la vocation est d'outiller et d'accompagner les acteurs de la Région vers de nouveaux modèles de société et de les inciter à contribuer à la transition économique, sociale et écologique des territoires dans une dynamique partenariale. Je propose la candidature de Logan BRAGUE.

ADOpte A L'UNANIMITE

64 - ATMO HAUTS-DE-FRANCE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : L'association ATMO Hauts-de-France mesure la qualité de l'air dans notre région. Il nous faut désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant. Je propose les candidatures de Logan BRAGUE comme titulaire et d'Éric CAPRON comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

65 - ASSOCIATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE POUR L'EAU ET L'ENVIRONNEMENT. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : Il convient de désigner un représentant au sein du conseil d'administration de cette association qui agit dans le domaine de l'eau, de la santé et de l'environnement. Je propose la candidature d'Eric MAQUET.

ADOpte A L'UNANIMITE

**66 - COMMISSION LOCALE DE L'EAU DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX.
SOMME AVAL ET COURS D'EAU COTIERS. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.**

M. FAUVET : Nous avons intégré cette mission en 2018. Je vous propose de désigner Logan BRAGUE pour représenter notre collectivité.

ADOpte A L'UNANIMITE

67- COMITE DE BASSIN ARTOIS PICARDIE. DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.

M. FAUVET : Cette assemblée réunit, à l'échelle du bassin hydrographique, les acteurs publics ou privés agissant dans le domaine de l'eau, notamment pour définir les orientations de l'action de l'Agence de l'Eau et les priorités d'actions à inscrire dans les documents de planification. Il nous faut désigner un représentant pour Amiens Métropole. Je vous propose la candidature d'Éric MAQUET.

ADOpte A L'UNANIMITE

**68 - SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DU BASSIN VERSANT DE LA SOMME. AMEVA.
DESIGNATION DE REPRESENTANTS.**

M. FAUVET : Il nous faut désigner 4 représentants titulaires et je vous propose les candidatures de Marylène BRARE, Logan BRAGUE, Eric MAQUET et François BURY.

ADOpte A L'UNANIMITE

**69 - COMITE DE PILOTAGE DES SITES NATURA 2000. SITE DU MARAIS DE LA MOYENNE SOMME
ENTRE AMIENS ET CORBIE. SITE DES TOURBIERES ET DES MARAIS DE LA VALLEE DE L'AVRE.
DESIGNATION DE REPRESENTANTS.**

M. FAUVET : Il convient de désigner un membre titulaire et un membre suppléant pour chacun des deux sites. Pour le marais de la moyenne Somme, je propose les candidatures de Logan BRAGUE comme titulaire et de Sylvain MULLOT comme suppléant. Pour les tourbières et marais de l'Avre je propose les candidatures d'Alain DEREUMAUX comme titulaire et de Logan BRAGUE comme suppléant.

ADOpte A L'UNANIMITE

**70 - SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF CEINTURE VERTE AMIENS METROPOLE.
DESIGNATION D'UN REPRESENTANT.**

M. FAUVET : L'objet de cette société est de développer une filière agricole locale qui valorise la qualité des produits et les pratiques concourant à la transition écologique du territoire. Je vous propose la candidature de Vanessa CHAUVIN. Je précise que le déport de la personne proposée est préconisé.

ADOpte A L'UNANIMITE

Observations :

Mmes CHAUVIN (pouvoir à M. BRAGUE), et DELÉTRÉ (pouvoir à M. SAVREUX) n'ont pas pris part au vote.

71 - AGRICULTURE PERIURBAINE. COMITE DE PILOTAGE. DESIGNATION DE REPRESENTANTS.

M. FAUVET : Amiens Métropole et les représentants de la profession agricole sont engagés depuis 2003 dans une démarche partenariale visant à renforcer l'attractivité de l'agglomération et la prise en compte des atouts et des objectifs du monde agricole. Il nous faut 4 représentants d'Amiens Métropole au sein du comité de pilotage. Je vous propose les candidatures d'Alain DEREUMAUX, de Sylvain MULLOT, de Loïc BULANT et de Vanessa CHAUVIN.

ADOpte A L'UNANIMITE

72 - VŒUX - QUESTIONS ORALES.

M. FAUVET : Je n'ai reçu aucun vœu ni question orale et je n'en ai pas à vous soumettre. J'ai conscience que l'exercice aujourd'hui était très descendant. Il a été précédé d'un dialogue avec les uns et les autres pour aboutir à ce résultat efficace. Le dialogue, les débats, seront mis dans nos prochaines séances, en tout cas je l'appelle de mes vœux et j'y contribuerai. Je vous remercie pour cette efficacité et vous souhaite une bonne soirée. Madame RAMBOUR a demandé la parole.

MME RAMBOUR : C'est une simple constatation. Dans l'énumération des noms, je n'ai pas entendu citer beaucoup de maires. C'est un peu dommage que la représentation des 38 autres communes soit si faible dans les instances. C'est juste une note d'humeur.

M. FAUVET : Merci pour ce constat. Nous avons reçu un certain nombre de candidatures. Il y avait des mécaniques déséquilibrées. J'ai conscience aussi que l'exercice pédagogique n'a pas été satisfaisant. Avec votre question tout à l'heure, vous avez contribué à pointer la nécessité d'être plus précis lors du prochain exercice, en détaillant préalablement ce que recouvre un certain nombre de représentations, quels sont les enjeux, les fonctions indemnisées. Je crois que nous devons être meilleurs pour inciter les uns, les unes et les autres à candidater plus spontanément. En tout cas, merci de cette remarque, Madame le Maire.

La séance est levée à 19 h 17.

La Secrétaire de séance

Le Président de séance

Océane SERMADIRAS



Frédéric FAUVET

